



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention **Loisirs tous publics** du BPJEPS, spécialité **Animateur**,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **05/07/2021**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Animateur** mention **Loisirs tous publics** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP210615	Madame	AROCENA	Christelle
BP4ALP210616	Madame	AYOUBA	Zainabou
BP4ALP210617	Monsieur	BERTHY	Lucas
BP4ALP210618	Madame	BLANCHET	Sonia
BP4ALP210619	Madame	CAPDEVILLE-LACOMME	Claire
BP4ALP210620	Monsieur	DE ALMEIDA	Manuel
BP4ALP210621	Madame	DEBERNARD	Solène
BP4ALP210622	Madame	ENGRAND	Marion
BP4ALP210623	Monsieur	GOISQUE	Geoffroy
BP4ALP210624	Madame	HERON	Chanel
BP4ALP210625	Monsieur	HUBERT	Thibault
BP4ALP210626	Monsieur	LAGOUANELLE	Xavier
BP4ALP210627	Madame	MAILET	Anouk
BP4ALP210628	Madame	MENAGER	Gwenaëlle
BP4ALP210629	Madame	MESRINE	Alexandra



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BP4ALP210630	Madame	NELIAT	Océane
BP4ALP210631	Madame	OUAIRY	Léa
BP4ALP210632	Madame	PLANCHENAU	Isabelle
BP4ALP210633	Madame	RABATEAUD	Aude
BP4ALP210634	Madame	REGNIER	Coralie
BP4ALP210635	Monsieur	THIOLET	Maxime
BP4ALP210636	Madame	VANHOUTTE	Stéphanie
BP4ALP210637	Madame	VITELLINI	Marine

Article 2.- La rectrice de la région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 05/07/2021

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
la Cheffe du pôle formation-certification-emploi


Anne DANIERE-MOREAU